

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE EN AGRO-FORESTERIE » en abrégé
« S.I.A.F »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON, ACADEMIE, Lot 1897,
Ilot 203

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE EN AGRO-FORESTERIE » en abrégé « S.I.A.F »

Objet : ETUDES ET TRAVAUX DANS LE DOMAINE DE :

- ENVIRONNEMENT
- TRAVAUX-FORESTIER
- ENERGIES RENOUVELABLES
- ASSAINISSEMENT
- MATERIELS MEDICALS
- AMENAGEMENT FONCIERS
- FOURNITURES DE BUREAUX

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON, ACADEMIE, Lot 1897,
Ilot 203

Dirigeant(s) M KOUAKOU HONORAT DAVID KOUAME
KOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01102 du 04/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07272/GTCA/RC/2025 du 04/02/2025

